

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CETE Normandie Centre

Le Grand-Quevilly, le 19 juin 2008

Division Aménagement Construction Transports

À

Monsieur le Directeur Général des Services  
Hôtel de Ville  
Place de la Libération BP 458  
76806 Saint-Etienne-du-Rouvray

Référence : B40-2008-45

Vos réf. :

Affaire suivie par : Yves SEVERE

[dact.cete-nc@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dact.cete-nc@developpement-durable.gouv.fr)

Tél. 02 35 68 82 32 – Fax : 02 35 68 82 52

Objet : Fiche « Bonnes Pratiques de Développement Durable » - Cuisine Centrale

Monsieur,

Dans le cadre de l'action « Développement Durable et Constructions Publiques », le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire se propose de capitaliser et de faire connaître les récentes démarches de Qualité environnementale et de Développement Durable sous la forme de fiches d'opérations « Bonnes Pratiques du Développement Durable »

Vous trouverez, ci-joint, l'une de ces fiches concernant la réalisation de la Cuisine Centrale de St-Etienne-du-Rouvray,

Avant sa diffusion prévue courant juillet 2008, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, pour avis, cette fiche réalisée à partir d'entretiens et d'informations recueillis auprès de vos services.

Restant à votre disposition pour toutes informations complémentaires,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Chargé d'études

Yves SEVERE

PJ : 1 fiche